

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ROUSSILLON

Envoyé en préfecture le 29/04/2026

Reçu en préfecture le 29/04/2026

Publié le

ID : 084-218401024-20260428-2026_D_43-BF



NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	15

Séance du 28 AVRIL 2026

Date de la convocation
14/04/2026

Date d'affichage
14/04/2026

Objet de la délibération

Vote du budget primitif
Exercice 2026
Ecomusée

N° 43/26

L'an deux mil vingt-six et le vingt-huit avril à 18h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Gisèle BONNELLY, Maire.

Présents : Mme BONNELLY, M. ICARD, Mme BERNARD, M. BROVELLI, Mme BRAZARD, M. DIDNIK, M. JEGOU, Mme MIGLIORINI, Mme MOUNIER-SIRE, Mme TRACOL, M. BONHOMME, Mme MALIVEL

Absents : Mme CHEREL donne pouvoir à Mme BERNARD, M. CHABRIER donne pouvoir à M. ICARD, M. CHOMETTE donne pouvoir à Mme BONNELLY

Madame le Maire invite le Conseil Municipal à voter le budget primitif de l'Ecomusée pour l'exercice 2026 qui se présente comme suit :

Section fonctionnement	Dépenses	Recettes
<i>Crédit de fonctionnement</i>	40 709.39 €	31 801.97 €
<i>Résultat de fonctionnement reporté</i>		8 907.42 €
<i>Total de la section de fonctionnement</i>	40 709.39 €	40 709.39 €
Section investissement	Dépenses	Recettes
<i>Crédit d'investissement y compris 1068</i>	103 742.89 €	61 932.56 €
<i>Solde d'exécution de la sect. inv. reporté</i>		41 810.33 €
<i>Total de la section investissement</i>	103 742.89 €	103 742.89 €
Total du budget	144 452.28 €	144 452.28 €

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la présentation du budget primitif de l'Ecomusée pour l'année 2026.

Le Conseil Municipal,
Où l'exposé de Madame le Maire,
Et après en avoir délibéré,

- **APPROUVE ET VOTE**, par 15 POUR, le budget primitif de l'Ecomusée sur l'exercice 2026 pour un montant de 144 452.28 € en dépenses et 144 452.28 € en recettes.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.
Suivent les signatures.

Madame le Maire,

Secrétaire de séance

Gisèle BONNELLY

Marie BERNARD

